

# Les étudiants en psychomotricité redirigés vers l'ergothérapie

■ Moyennant des cours complémentaires, ils pourront avoir un diplôme menant à une profession reconnue.

À Ares, l'académie de recherche et d'enseignement supérieur, a rendu un avis concernant le cursus en psychomotricité lors de son conseil d'administration qui s'est tenu mardi.

L'instance propose aux étudiants qui suivent actuellement des études en psychomotricité d'emprunter une passerelle pour obtenir un bachelier en ergothérapie. Ce dernier, contrairement à la psychomotricité, mène à un métier reconnu.

## Un exercice toujours illégal

En effet, les étudiants en psychomotricité sont dans une impasse. Le 19 octobre 2016, la ministre de la Santé Maggie De Block (Open VLD) déclarait l'exercice de cette profession illégal, la psychomotricité n'étant alors pas reconnue comme une profession paramédicale.

Résultat : les diplômés ne peuvent exercer leur profession dans un cadre thérapeutique et des milliers d'étudiants belges et français, en cours de cursus, doivent se réorienter.

C'est la proposition que leur fait aujourd'hui l'Ares. Celle de se réorienter vers l'ergothérapie en empruntant une passerelle de 102 crédits - c'est-à-dire en suivant des cours qui n'avaient pas été vus en psychomotricité.

Pour la Fef et son président

Maxime Mori, la passerelle ne règle pas le problème de la reconnaissance de la pratique paramédicale de la psychomotricité "qui n'a toujours pas eu gain de cause au niveau fédéral".

Pour autant, la Fef est favorable à la proposition de passerelle de l'Ares, "bien que le nombre de crédits qui y sont rattachés est interpellant", continue Maxime Mori. Pourtant, les 102 crédits qui correspondent à une charge de près de deux ans d'étude sont considérés comme étant le minimum acceptable afin d'obtenir une reconnaissance du statut d'ergothérapeute.

## Moins d'inscrits

Malgré la non-reconnaissance de la psychomotricité, des étudiants, pourtant bien informés, continuent de s'inscrire dans une des sept hautes écoles francophones qui proposent un baccalauréat. "Mais on constate une fuite dans les inscriptions", constate le président de la Fef.

Pour la Fédération des étudiants francophones, seuls deux choix sont possibles à terme : "soit la Fédération Wallonie Bruxelles décide de fermer l'accès aux études de psychomotricité, pour aller dans le sens du fédéral, ou bien le fédéral reconnaît l'exercice de la profession", conclut Maxime Mori.

L.V.

La fédération des étudiants francophones est favorable à la proposition de passerelle de l'Ares.

## Lexique

### Psychomotricité et ergothérapie, des métiers proches mais complémentaires

**Le psychomotricien** a pour objectif d'accompagner les personnes qui souffrent de difficultés psychologiques s'exprimant par le corps, en agissant sur leurs fonctions psychomotrices grâce à des médiations corporelles. Il analyse les capacités psychomotrices et contribue à la réhabilitation et à la réinsertion psychosociale de la personne.

**L'ergothérapeute** accompagne les personnes qui présentent un dysfonctionnement physique, psychique ou social. Il les aide à acquérir, à retrouver ou à préserver un fonctionnement optimal ainsi qu'une participation active dans leur vie personnelle, leurs occupations professionnelles ou de loisir. Il tente de réduire ou de supprimer les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des patients et de leur environnement.